

Info-GT

PILIER
TERRITOIRE



FAUVILLERS

GT 4
12 mars 2019

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ? 1

Les constats mis en avant par le diagnostic 1

Les constats mis en avant par le diagnostic 2

Ce que vous avez dit... 2

Exemples de bonnes pratiques 2

Tour d'horizon des énergies renouvelables 3

THEME : Ressources naturelles et environnement

De quoi parle-t-on ce soir ?

Au 21^{ème} siècle, la **protection de l'environnement** est devenue un enjeu majeur, en même temps que s'imposait l'idée de sa dégradation à la fois globale et locale, à cause des activités humaines polluantes. L'environnement est touché de deux manières : la pollution et la destruction des écosystèmes. La perturbation de la nature est notamment due à l'exploitation des ressources (eau, sol, sous-sol, bois, plantes...). La déforestation et la disparition de terres inondées participent également à l'altération de notre environnement.

Les rejets de **déchets** jouent

aussi un rôle prépondérant. La quantité de déchets produits par habitant et par an au niveau des ménages belges reste supérieure à la moyenne européenne. Les rejets nocifs issus, entre autres, de l'industrie affectent également l'air, le sol et l'eau, et perturbent les écosystèmes, la biodiversité et le climat.

Le développement durable préconise aussi d'agir sur **l'énergie**. Partant d'un contexte plus large, on constate que la consommation d'énergie primaire s'est fortement accrue (surtout depuis 50 ans) et continue à s'accroître dans les pays



émergents. Les énergies conventionnelles (pétrole, gaz, charbon, nucléaire) se raréfient ; leurs prix vont donc encore augmenter. Le secteur domestique et le secteur des transports sont responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre ; chacun peut donc agir à son niveau.

Les constats mis en avant par le diagnostic

En termes de patrimoine naturel, **la qualité du milieu biologique sur la commune est remarquable**. De nombreux outils de gestion des espaces naturels existent. La biodiversité d'intérêt mondial (zone humide RAMSAR), européen (zones Natura 2000), national et régional (valorisée par le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) est **identifiée mais très partiellement protégée** sur le territoire communal. Il n'y a pas non plus de document global au profit de la nature à l'échelle communale.

En lien avec le patrimoine naturel, **les paysages sont qualifiés d'exceptionnels** et inventoriés à différents

niveaux (plan de secteur, SDC et ADESA en cours).

Aucun risque de pollution majeure n'existe sur la commune. Les nuisances recensées concernent les aléas d'inondation, touchant ponctuellement les bordures de certains villages.

Même si elle est fonctionnelle, la **gestion des déchets, et la propreté** de manière générale, **semblent améliorables** dans diverses directions : par la réduction des quantités, l'amélioration du tri. Car malgré les actions communales (agent constateur, WALLonie Plus Propre), la quantité de déchets reste importante et semble même augmenter

ces 2 dernières années.

La commune bénéficie déjà de **3 stations d'épuration en service** et le PASH en prévoit 5 à terme ainsi que **64% de la population en assainissement collectif**. L'assainissement collectif est donc particulièrement avancé pour une commune rurale. L'égouttage est en cours de réalisation mais des travaux sont encore nécessaires pour le finaliser. Le contrôle difficile de l'assainissement autonome représente un risque de pollution.

L'eau (souterraine et de surface) est de bonne qualité. Le Contrat de Rivière de la Moselle programme des (...)

Les constats mis en avant par le diagnostic (suite)

« Les paysages
sont garants
d'un magnifique
cadre de vie »



« La population
met l'accent sur le
manque de
propreté au sein
des villages »

(...) actions de sensibilisation et d'information, de lutte contre les espèces invasives, l'amélioration de l'épuration, la protection des berges... Le réseau de distribution publique, récemment repris par la SWDE (en 2016), est moins performant et des investissements sont nécessaires.

Au niveau communal, la production d'énergies renouvelables est très peu développée mais néanmoins en croissance. Une réduction des consommations est observée (notamment dans les bâtiments publics) mais elles restent supérieures aux moyennes régionales. Les enjeux européens en matière d'énergie se traduisent à travers la Convention des Maires, politique énergétique à laquelle la Commune a adhéré en 2017.

La Commune n'est propriétaire que de 72ha de forêt. Bien que la forêt privée soit étendue, les nombreux petits propriétaires peuvent désormais compter sur le soutien récent de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée pour mieux valoriser la ressource en bois.

Ce que vous avez dit en matière de ressources naturelles et d'environnement

En termes de patrimoine naturel, la **qualité du milieu biologique** sur la commune est reconnue par la population. Mais pour certains citoyens, la biodiversité et le réseau écologique sont menacés.

Les paysages sont garants d'un magnifique cadre de vie pour la population, ainsi qu'un atout touristique (promenades).

Cependant, la population attire l'attention sur l'apparition de quelques nuisances, notamment l'évolution de

l'agriculture vers des pratiques plus intensives et/ou polluantes (par les agriculteurs Grand-Ducaux) et certaines **infrastructures ou équipements** comme celles de la N4 et des lignes à haute tension.

La **gestion des déchets** est inégalement appréciée car des manquements sont constatés au niveau du coût et des bulles à verre notamment. La population met l'accent sur le **manque de propreté** au sein des vil-

lages comme des voiries (dépôts sauvages).

Malgré un **assainissement** beaucoup plus performant que dans d'autres communes rurales, il semble urgent pour les citoyens de le **finaliser** voire si possible, de le **développer** là où la population est la plus dense (comme à Hotte).

La population n'a que très peu réagi sur les questions de ressources : seule l'absence d'aide communale en matière d'énergie a été relevée.

Exemples de bonnes pratiques

ACTIONS PONCTUELLES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT : la création de mares, de nichoirs, les fleurissements, la plantation de vergers, de haies indigènes, toutes les sensibilisations, le parrainage de chemins ... sont des exemples d'actions relativement simples à mettre en place au niveau communal et pour la plupart déjà soutenues par les différents outils déjà existants sur la commune de Fauvillers (PNHSFA, CRM, Plan Maya, Conventions Comble et Clocher et bords de route, réduction des pesticides ...).

PASSERELLE DE MARTELANGE : la Passerelle des oiseaux relie 2 quartiers et offre un parcours agrémenté de lieux d'observation sur une zone de grand intérêt biologique. Elle est ponctuée de 4 zones d'observation de la faune et de la flore locales. Dessous, une zone humide a été aménagée grâce à 6 mares chacune associée à une espèce d'oiseau dont le chant est retransmis par un dispositif sonore via iPhone. L'entretien de la zone est assuré par des vaches Highlands.



JARDIN DU CURÉ À CHIÈVRES : dans le village de Grosage, les abords de l'église étaient une friche peu avenante, la CLDR a eu l'idée de mobiliser les jeunes pour transformer cette zone en un lieu de rencontres, de transmission des savoirs et de sauvegarde de la biodiversité. La zone est devenue un jardin naturel avec des plantations culinaires, médicinales et aromatiques. La réhabilitation s'est effectuée grâce à des stages/ateliers de maçonnerie, de jardinage, de cuisine et de protection de l'environnement. Le jardin du curé de Chièvres est devenu un lieu de rencontre de la jeunesse locale tout en embellissant le village et sauvegardant le patrimoine local et la biodiversité.



PCDN D'HABAY : en plus de la connaissance et la préservation de la biodiversité locale, le PCDN d'Habay s'est également donné pour objectif prioritaire de sensibiliser ses concitoyens au respect de la nature "ordinaire". Il regroupe une dizaine de bénévoles qui organisent entre eux, pour les citoyens d'Habay, ou pour le grand public, différentes activités tout au long de l'année : des inventaires de la nature communale, la pose de nichoirs à rapaces, la plantation d'arbres et d'arbustes dans les espaces verts communaux, en collaboration avec le Service des Travaux, la distribution d'arbustes mellifères et la vente d'arbres fruitiers rustiques, à l'occasion de la Journée de l'Arbre, des projections de films et des débats, des excursions à la découverte des richesses et des faiblesses de la nature habaysienne...

Tour d'horizon des énergies renouvelables

Le solaire thermique :



L'énergie solaire thermique est récupérée par des capteurs solaires installés le plus souvent sur le toit inclinés à 45°, et de préférence plein sud. Un capteur se présente sous forme de coffre rigide et vitré au sein duquel une plaque et des tubes métalliques noirs (absorbateurs) reçoivent le rayonnement solaire pour chauffer un liquide caloporteur.

Avantages :

Les panneaux solaires thermiques peuvent être installés partout, à condition de respecter les facteurs d'inclinaison et d'exposition.

Inconvénients :

Le faible rendement : la puissance disponible par unité de surface est relativement limitée; ceci rend difficile une réponse à des besoins importants (grands ensembles d'appartements, par exemple). Par ailleurs, le poste eau chaude n'est pas le plus important (11%) au niveau de la consommation énergétique d'un ménage, les gains sont donc peu importants.

L'énergie solaire thermique est variable dans le temps. Sous les climats tempérés, cette variation est surtout importante en fonction des saisons. Ceci entraîne une nécessité de stocker cette énergie, ce qui augmente considérablement le coût des installations.

L'hydraulique :



Le mouvement de l'eau, dans une chute d'eau ou dans le courant d'une rivière, est utilisé pour faire tourner une turbine qui actionne un générateur d'électricité.

Avantages :

Valorisation du patrimoine existant.

Inconvénients :

Le nombre de sites est limité. La mise en place d'une centrale hydroélectrique peut avoir des impacts sur le milieu naturel (ex : barrage). Pour les particuliers, il existe de petites machines pour moins de 1.000€ fonctionnant dès 1m50 de chute. La production d'énergie reste faible.

Le bois-énergie :



La combustion du bois fournit de la chaleur capable de couvrir totalement ou partiellement les besoins en eau chaude et/ou en chauffage des ménages ou même les besoins énergétiques des industries de transformation du bois.

Le terme bois-énergie recouvre la valorisation du bois en tant que combustible sous toutes ses formes, de la bûche à la sciure, en passant par les plaquettes forestières.

Avantages :

Le bois-énergie permet la valorisation de sous-produits et l'activation d'opérateurs de proximité. La filière bois locale est valorisée. La technologie est bien maîtrisée.

Inconvénients :

Un projet bois-énergie/réseau de chaleur doit être intégré en temps opportun dans la réflexion. L'approvisionnement doit être réfléchi et organisé.

Le solaire photovoltaïque :



L'énergie solaire photovoltaïque résulte de la transformation directe de la lumière du soleil en énergie électrique au moyen de cellules composées d'un matériau semi-conducteur. Pour obtenir une puissance suffisante, les cellules sont reliées entre elles et constituent le panneau solaire.

Ce principe de fonctionnement diffère selon certaines applications, il est nécessaire de convertir le courant continu généré en courant alternatif, comparable à celui qui alimente nos appareils domestiques courants comme la

télévision ou le réfrigérateur. Ce principe se fait par le biais d'un onduleur intégré à l'installation solaire photovoltaïque.

Avantages :

Ces panneaux peuvent être installés partout, à condition de respecter les facteurs d'inclinaison et d'exposition. Les compteurs « tournant à l'envers » sont un avantage économique non négligeable.

Inconvénients :

Le coût d'investissement est relativement élevé. La production est variable dans le temps (saison, ensoleillement) et le stockage est difficile.

L'éolien :



Les éoliennes convertissent la force du vent en électricité. Ils sont constitués d'un mat sur lequel tourne une hélice composée de 2 ou 3 pales (de diamètre allant de 40 à 100 mètres pour les plus grandes éoliennes). Celles-ci captent l'énergie du vent pour faire tourner une génératrice qui produit du courant électrique. Il existe des aérogénérateurs de forte puissance destinés à alimenter le réseau électrique, mais aussi de plus petites éoliennes susceptibles d'alimenter en électricité une maison

isolée.

Avantages :

Aucun rejet. De la puissance.

Inconvénients :

Inconstance de la production. Importance de l'investissement de départ. La construction comme le démantèlement ont un coût environnemental non négligeable. L'impact paysager fait l'objet de nombreuses discussions passionnées. Par ailleurs, la plus-value (vente d'électricité et de certificats verts) n'est pas toujours captée au niveau local.

La biométhanisation :



Le biogaz est le résultat de la fermentation anaérobie des déchets organiques. Ce processus est spontané dans les décharges et forcé dans les réacteurs appelés méthaniseurs. Le biogaz est un gaz pauvre qui contient environ 50% de méthane. Il peut faire l'objet d'une valorisation thermique ou électrique.

Les matières susceptibles de produire du biogaz sont les déchets ménagers, les boues des stations d'épuration, les effluents agricoles et les ef-

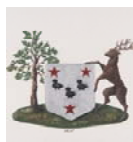
fluents des industries agroalimentaires.

Avantages :

La biométhanisation permet la valorisation d'effluents d'élevage, de tontes de pelouses et limite les impacts environnementaux

Inconvénients :

La biométhanisation fait appel à une technologie complexe et engendre une production de chaleur souvent non valorisée faute d'utilisateurs proches des unités de biométhanisation. L'investissement est important.



Administration communale de Fauvillers

Place communale, Fauvillers, 310
6637 FAUVILLERS
Tel : +32 (0)63 / 60.83.23



Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A
6730 Tintigny

Agents de développement

- Sophie ORBAN
- Bruno Echterbille
Tel : 063 440 202



Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Valentin LABOREY & Cécile ROMAND, auteurs de programme
Petit Sart 26 à 4990, LIERNEUX
Tel : 080 418 681

Pour en savoir plus...

Site de la DGO3, Portail de la biodiversité en Wallonie :

- PCDN

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/pcdn.html?IDC=3158>

- Différents sites d'inventaires de la biodiversité

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/tout-sur-les-sites.html?IDC=822>

- Cahier n° 10 de la FRW « Le bois-énergie »

https://www.frw.be/store/p176/Le_bois-%C3%A9nergie_-_Cahier_10.html

- Cahier n° 12 de la FRW « La nature La biodiversité »

https://www.frw.be/store/p174/La_nature%2C_la_biodiversit%C3%A9_-_Cahier_12.html

- PASH de la Moselle

<http://www.spge.be/module/index.html?IDC=2074>

- Fiches complètes sur les énergies renouvelables

<http://solen-energie.be/fiches-pratiques>

- Site de la Convention des Maires

<https://www.conventiondesmaires.eu/fr/>

- Pour informer régulièrement des travaux menés par le groupe et des résultats obtenus, le PCDN d'Habay publie et distribue périodiquement un feuillet et propose également une adresse Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/PCDN.Habay/>

Retrouvez-nous sur
le Web :

www.pcdr-fauvillers.info

Retrouvez-nous sur
Facebook :

[PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR.Fauvillers)

Rappel du calendrier

- **Mardi 5 février : Vie associative** (culture, sport, associations, infrastructures, activités) – **Gouvernance** (gestion communale, gouvernance) – **Communication** (infrastructures, réseaux, communication communale, liens entre les citoyens)
- **Mardi 12 février : Cohésion sociale** (solidarité, bien-être, indicateurs de cohésion sociale) – **Services** (publics fragilisés : petite enfance, enfance et jeunes, aînés, santé ...) – **Logement**
- **Mardi 26 février : Cadre de vie et aménagement du territoire** (Schéma de Développement Communal, patrimoine) – **Villages** (espaces de convivialité)
- **Mardi 12 mars : Nature, environnement** (paysages, propreté, nuisances, épuration) – **Ressources** (énergie, PAED, forêt, eau)
- **Mardi 26 mars : Economie** (entreprises, emploi, ZAEM, commerces) – **Agriculture** (Diversification, accès à la terre) – **Produits locaux** (artisanat)
- **Mardi 2 avril : Tourisme** (HoReCa, produits touristiques, acteurs touristiques, hébergements, pré-RAVeL) – **Mobilité** (mobilité douce, voiture, TEC)